

Facilités de Circulation : la direction cherche l'épreuve de force



Dès le début de la mise en place de la nouvelle carte de facilités de circulation « Pass Carmillon », la CFDT et la FGAAC ont demandé l'ouverture officielle de discussions sur l'élargissement des droits des cheminots.

L'entreprise s'est bornée à échanger sur des points techniques, telles les déclarations à la CNIL, la compatibilité avec les lecteurs en Ile de France, la possibilité de réserver avec KIS...

Sous la contrainte d'une DCI, la direction a dévoilé ses véritables intentions : dissuader les cheminots et leur famille d'emprunter les TGV en augmentant leur contribution. Ainsi le prix de la réservation TGV pourrait passer à 5, 15 et 20 euros, la réservation TéoZ à 5 euros et le prix de la couchette à 20 euros ! Dans le contexte actuel de crise difficile pour tous et du pouvoir d'achat en berne, cette annonce est une véritable provocation.

La CFDT/FGAAC considère que la libéralisation du transport de voyageurs et l'agressivité commerciale de Voyages SNCF ne doivent pas se faire au détriment des droits des salariés. Les facilités de circulation font partie du contrat social des cheminots.







Depuis 1998, la direction est restée sourde à nos demandes. Pourtant, l'augmentation du nombre de dispenses de paiement de résa est légitime. Les revendications CFDT/FGAAC en matière d'égalité d'accès sont adaptées aux situations de vie qu'impose l'entreprise aux cheminots.

La SNCF doit tenir compte de la pétition nationale unitaire contre l'augmentation des conditions d'accès.

Il n'est pas trop tard pour la signer en ligne : www.fgaac.org

A la table ronde du 30 avril,
LA CFDT/FGAAC dira STOP au recul social et
aux nouvelles attaques
sur le pouvoir d'achat !



<p align="center"><u>Propositions SNCF</u></p> 	<p align="center"><u>Commentaires CFDT/FGAAC</u></p>  
<p>Augmentation du prix des résa TGV:</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Période normale passe de 1,50 à 5€ ⇒ Période pointe 2ème CI passe de 8.40€ à 15€ ⇒ Période pointe 1ème CI passe de 13€ à 20€ ⇒ TEOZ passe de 1.50€ à 5€ <p>Étaler la revalorisation du prix de la résa (le faire en 2 fois ?) suivant calendrier à convenir.</p>	<p>La CFDT/FGAAC est contre l'augmentation des tarifs. Nous revendiquons la gratuité totale pour les cheminots, retraités, ayants droits, contractuels et personnels CE/CCE sans contingentement ni restriction.</p>
<p>Discuter sur le montant proposé de 5 € en période basse.</p>	<p>La CFDT/FGAAC défend les acquis des négociations de 1998. En période basse, l'emprunt des TGV doit être gratuit.</p>
<p>Augmenter le nombre de Dispenses de Paiement des Resa (actuellement 8 annuels).</p>	<p>Cette mesure va dans le sens des revendications CFDT/FGAAC : des dispenses plus nombreuses et cumulables.</p>
<p>Mettre en place une carte d'abonnement (tarif à définir) sur le parcours domicile / travail.</p>	<p>Les employeurs contribuent à la prise en charge du transport domicile travail. Pour les cheminots, ce transport est gratuit par TER. Une solution de progrès doit être trouvée sur les navettes TGV. La CFDT/FGAAC demande le libre accès</p>
<p>Fin du contrat avec le Sernam au 1^e août 2009 Appel d'offre en cours.</p>	<p>Maintien des bons de transport.</p>
<p align="center"><u>Revendications CFDT/FGAAC</u></p>  	<p align="center"><u>Réponses de la SNCF</u></p> 
<p>Meilleures conditions d'accès aux trains soumis à réservation (TGV, THALYS, EUROSTAR, LYRIA, TEOZ..)</p>	<p align="center">En attente de propositions</p>
<p>Attribution aux agents pacsés à l'identique des agents mariés.</p>	
<p>Parcours gratuits aux enfants en cas de séparation, de garde alternée.</p>	
<p>Attribution de FC aux ayants droits des contractuels retraités.</p>	
<p>Amélioration de l'accès à Eurostar et Thalys.</p>	<p align="center">Aucune proposition de l'entreprise</p>
<p>Validation d'un seul fichet en cas d'emprunt de TGV successifs.</p>	
<p>Meilleures conditions d'accès aux trains auto accompagnés et obtention d'un A/R gratuit par an.</p>	